

A QUI PROFITE L'INTERCONNEXION CELTEL - STARCEL?

Par

Olivier KINIALI

Secrétaire Général du Cabinet EXPERTS

Depuis le 5 décembre 2000, une nouvelle société de téléphonie cellulaire est opérationnelle. Avant même le début de ses activités, la société de télécommunications CELTEL CONGO annonçait au public l'interconnexion parfaite de son réseau avec ceux des sociétés AFRITEL et STARCEL.

L'objet de cette publication est de voir à qui profite réellement l'interconnexion parfaite des réseaux téléphoniques CELTEL et STARCEL. Ce travail se repose sur l'hypothèse selon laquelle l'utilisateur kinois du cellulaire s'abonne auprès d'un opérateur en vue de communiquer avec ses correspondants habituels. Dans le cas de CELTEL et STARCEL, le client de STARCEL a la possibilité résilier son contrat au profit de CELTEL et continuer de communiquer avec ses correspondants détenant des appareils AFRITEL et STARCEL.

Notre réflexion va essentiellement tourner autour de deux points suivants: le système de facturation et la grille tarifaire. Nous estimons que ces deux réseaux offrent une bonne qualité de communication et un niveau de fiabilité de réseau appréciable.

1. Le système de facturation

Le système de facturation est devenu actuellement sur le marché congolais du cellulaire un élément important sur quoi se fonde le choix d'abonnement du consommateur.

En effet, le système « prépaïd » est apprécié par la majorité des particuliers car ils ont la possibilité de gérer eux-mêmes leurs minutes et leurs coûts y relatifs. Outre cet aspect des choses, l'absence d'abonnement et la non-facturation des appels entrants sont des attributs qui font que le système GSM de CELTEL soit très apprécié dans le monde de téléphonie.

STARCEL, par contre, maintient son système d'abonnement traditionnel de la manière suivante:

RUBRIQUE	TARIF
<i>PLAN A (Entrant local & national)</i>	42,00 FC/min.
<i>PLAN B (Abonnement mensuel)</i>	3.350 FC/mois
<i>Transfert et mise en attente</i>	Gratuites
<i>Appel en conférence</i>	381 FC/mois
<i>Messagerie vocale</i>	29 FC/mois
<i>Facturation détaillée</i>	520 FC/mois
<i>Facturation dupliquée sur demande</i>	641 FC
<i>Remplacement numéro</i>	2.300 FC

Source: Direction Commerciale de Starcel, Grille tarifaire du 1er décembre 2000

Comme on pourrait le remarquer, avant même que le client puisse consommer des minutes des communications, il paie en guise d'abonnement (Plan B uniquement) l'équivalent d'à peu près trois cartes qu'il aurait pu utiliser chez CELTEL. Si, par contre le client est dans le plan A, tout appel entrant ou sortant est taxé alors que chez les concurrents utilisant le système GSM les appels entrants sont gratuits.

A la lumière des données ci-haut fournies, nous constatons rien que la suppression de l'abonnement chez STARCEL donne droit à 120 minutes de communication chez CELTEL. Ce qui peut être la consommation minimale mensuelle d'un abonné moyen chez CELTEL si l'on s'en tient au système de bouchage partiel après 10 jours d'achat de la carte de 1.000 unités.

Pas de caution et pas d'abonnement sont des arguments valables en faveur de CELTEL pour attirer des clients du réseau STARCEL, spécialement les particuliers et les entreprises privées.

2. La grille tarifaire appliquée

Le deuxième élément important auquel tout opérateur du secteur doit tabler est celui des tarifs appliqués. Dans le tableau ci-contre, nous comparons les tarifs appliqués dans les deux réseaux:

RUBRIQUE	CELTEL	STARCEL
<i>Sortant cellulaire</i>	33,75 FC	42,00 FC
<i>Sortant société concurrente</i>	67,50 FC	68,00 FC
<i>International</i>	135,00 FC	136,00 FC

Source: Direction Commerciale CELTEL CONGO et Direction Commerciale STARCEL.

Au vu du tableau précédent, la communication coûte relativement plus chère chez STARCEL que chez CELTEL. Toutefois, il convient de noter que la différence des tarifs est moindre en ce qui concerne la communication entre les deux réseaux et l'international.

Un élément très remarquable mérité d'être soulevé: le tarif de la communication entre les réseaux CELTEL et STARCEL est le double du tarif de la communication au sein du réseau CELTEL. Cet état des choses - le double du prix normal de la communication locale pour atteindre un correspondant du groupe STARCEL - occasionnera des départs massifs du réseau STARCEL.

En guise de conclusion, nous affirmons que l'interconnexion parfaite des réseaux téléphoniques CELTEL-CONGO et STARCEL est plus bénéfique au premier. Du fait que les deux réseaux sont fiables et la qualité de la communication est appréciable dans ces derniers, les catégories des personnes sensibles à l'élément prix - particulièrement les particuliers et les entreprises privées - résilieront leurs contrats d'avec STARCEL pour se retrouver chez CELTEL.